

A. Enregistrement des amendements

Amdt		Date	Objet de la modification	Par
N°	Date	Effectivité		
01	27/08/21	27/08/21	Version 0	AJFL
02	05/05/25	05/05/25	Modification de la codification et insertion du logo	AJFL

B. Liste de références

N°	Désignation du document
01	Manuel des politiques et des procédures d'enquêtes (MAN-OPS-01)
02	Manuel d'organisation (MAN-ORG-01)

C. Liste de diffusion

N°	Destinataire	Type de diffusion
01	Directeur	Papier /Électronique
02	Département des investigations et des analyses	Électronique
03	Département administratif, juridique, financier et logistique	Électronique
04	Département des relations publiques	Électronique
05	Personnel / Enquêteur	Électronique



Fiche n°:

Nom :

Prénom :

Code de l'agent :

Numéro téléphone :

E-mail :

Équipements	Quantité	Taille	Observations
1 - Équipements de protection individuelle			
2 - Équipements de protection collective, de marquage et repérage			
3 - Équipements électroniques, de communication et de navigation			
4 - Équipements et accessoires de collecte d'indices			
5 - Équipements médicaux			
6 - Matériel divers			

Ces matériel et équipements ne peuvent en aucun cas être prêtés à un tiers. L'agent reconnaît avoir pris connaissance des consignes d'utilisation du matériel/équipement doté.

Il s'engage à les gérer en bon père de famille et à saisir immédiatement son supérieur hiérarchique par courrier en cas de perte ou détérioration.

Date :

Signature de l'agent :

Date :

Signature du Responsable